

RÉSUMÉ DE THÈSE

MOTS-CLÉS : Agriculture urbaine ; Bronx ; crise urbaine ; déclin urbain ; désert alimentaire ; Detroit ; espaces vacants ; États-Unis ; géographie urbaine et sociale ; justice alimentaire ; justice environnementale ; mobilisations civiques ; New York ; quartiers défavorisés ; réappropriation du territoire.

« Déserts alimentaires », « environnements obésogènes », « quartiers au faible potentiel piétonnier » – autant de nouvelles manières de nommer les quartiers défavorisés aux États-Unis. Dans ces *inner cities*, les habitants y relatent un quotidien fait d’effluves nauséabonds, d’air pollué, de rivières souillées, de terrains vagues, de squares dégradés et de commerces d’alcool en guise de supermarchés. Les problèmes traditionnels des « ghettos » se doublent ainsi d’inégalités environnementales et alimentaires. Face à ces inégalités, les habitants, via des associations locales, se mobilisent pour améliorer leur environnement quotidien et créer parcs, coulées vertes et fermes urbaines.

À partir d’enquêtes de terrain menées dans deux quartiers défavorisés, Hunts Point dans le South Bronx à New York et Jefferson-Mack à Detroit, nous défendons l’idée que les problèmes environnementaux et alimentaires permettent d’explorer et d’aider à la résolution de problèmes qui sont aussi sociaux, économiques, politiques et raciaux. Cette perspective environnementale et alimentaire n’est en quelque sorte qu’une manière différente d’aborder, par d’autres symptômes, les disparités socio-spatiales caractéristiques des villes états-uniennes.

Questions de recherche et problématique

Nous avons avant tout souhaité répondre à cet étonnement premier : lorsqu’on subit tous les maux de l’*underclass* – les difficultés économiques, le chômage de longue durée, un logement insalubre, un accès limité aux soins et à l’éducation, les contrôles policiers au faciès –, qu’est ce qui donne un sens aux questions environnementales et alimentaires ? Qu’est ce qui explique qu’elles deviennent éminentes pour des habitants en état des vulnérabilités multiples et que des associations, actives et reconnues, dédiées à ces enjeux, s’imposent et s’épanouissent depuis une dizaine d’années dans ces quartiers ? Pour y répondre, il s’agissait de se garder d’une posture culturaliste, présupposant que les vulnérabilités économiques et sociales, ainsi que les discriminations raciales, déterminent une certaine culture environnementale et alimentaire. Mais il était également indispensable d’éviter une posture idéaliste, romançant l’émergence d’une conscience environnementale, l’évolution vers des pratiques plus écologiques ou l’avènement de pratiques alimentaires plus saines comme manger « bio » et manger local.

L’entrée par la territorialité avait le mérite de contourner ces deux écueils. Convoquer les réflexions autour des « déserts alimentaires » avait l’avantage d’inscrire ces questions dans celles de l’inégale répartition des nuisances et des aménités environnementales dans les villes. Nous nous sommes donc demandée ce qu’il en était de la vie quotidienne dans un « désert environnemental » ou dans un « désert alimentaire ». Il s’agissait d’évaluer d’une part le poids des problèmes chroniques locaux qu’y subissent les populations, et d’autre part d’identifier quelles solutions territoriales elles mettent en place.

Prenant ceci en compte, nous en sommes arrivée à nous interroger sur les stratégies déployées par les associations de quartier environnementales et alimentaires pour résoudre les problèmes identifiés. Nous cherchions à comprendre comment se conjuguent deux types de stratégies : celles qui relèvent du militantisme et de l'action sociale collective (comme organiser des réunions d'information ou transmettre une rhétorique militante), et celles qui constituent des processus territoriaux, de création ou de recomposition de certains lieux du quartier (comme remplacer une usine par un parc ou transformer une friche en une ferme urbaine).

C'est ainsi que nous avons formulé notre problème, celui d'évaluer dans quelle mesure les mobilisations civiques environnementales et alimentaires, au moyen de la réappropriation du territoire, permettent d'améliorer les conditions de vie des habitants de ces quartiers défavorisés. L'objet de notre recherche s'est ainsi structuré autour des bénéfices spatialisés des mobilisations civiques dans des quartiers dits en crise et du potentiel de stratégies environnementales et alimentaires à aborder des enjeux également sociaux, économiques, politiques ou raciaux.

Positionnement scientifique et axes de recherche

Ce questionnement nous a conduit à faire appel à différents champs de la littérature scientifique: celui des études urbaines critiques anglo-américaines sur le déclin urbain, celui de la justice environnementale et alimentaire, et celui des *commons studies*. Ils ont fourni des clés d'analyse pour les problèmes que nous nous posons selon trois axes de recherche.

Nous avons d'abord choisi de revenir sur les mécanismes de concentration territoriale d'un certain nombre de maux caractéristiques des ghettos. Nous avons voulu montrer comment le cumul des nuisances et des pollutions, tout comme la faible présence d'aménités environnementales et alimentaires, trouvaient leur origine dans ce que certains ont nommé la « crise urbaine ». Pour mener ces analyses, nous avons fait appel à un corpus d'*urban studies* spécialisé dans les notions de déclin urbain (Beauregard ; Skogan ; Sugrue), de *shrinking cities* (Hollander), ainsi que de géographie urbaine sociale (Bacqué ; Fol). Ainsi, la première partie de la thèse présente ces quartiers comme les produits d'une crise urbaine structurelle. Nous mettons en évidence que les habitants, vivant dans des « déserts environnementaux » et des « déserts alimentaires », y subissent une « crise urbaine de l'habiter », dans laquelle les nuisances, les pollutions et le manque d'accessibilité aux ressources environnementales et alimentaires, sont déterminants pour comprendre l'essor des mobilisations.

Dans le but d'identifier le fonctionnement, les stratégies et les engagements politiques sous-jacents aux mobilisations étudiées nous nous sommes appuyée d'une part sur le corpus théorique de la justice environnementale (Bullard ; Di Chiro ; Sze), et d'autre part sur celui de la justice alimentaire (Alkon & Agyeman ; Gottlieb & Joshi). Ces travaux nous ont notamment permis d'aborder la question des différents héritages de ces mobilisations, ainsi que de l'attraction exercée par le champ du développement durable. La deuxième partie de la thèse explique ainsi le rôle des mobilisations civiques environnementales et alimentaires dans ces quartiers. Nous démontrons que l'hybridation des questions environnementales, alimentaires, sociales et spatiales a reconfiguré l'action collective.

Nous avons complété notre approche par l'étude de la manière dont les acteurs mobilisés ont entrepris de se réapproprier le territoire. Une multitude de nouveaux types d'espaces « communautaires », au statut mal identifié ou hybride, offrait des plateformes d'échanges et de pratiques aux habitants. Parce qu'ils différaient des espaces publics, nous avons fait appel pour les analyser aux recherches appartenant au champ des *commons studies* (Dardot & Laval ; Ostrom), fournissant un cadre d'analyse pour penser la réappropriation de l'espace par les citoyens sous l'angle d'un commun à la fois territorial et politique. Nous l'avons complété en utilisant les travaux des *community food studies* (Colasanti ; Kaufman & Pothukuchi ; White) qui étaient ancrés dans une approche par la « communauté » et la recherche de lieux communs. La troisième partie de la thèse analyse les enjeux de la réappropriation du territoire. À travers le cas de l'agriculture urbaine et d'autres pratiques établies sur des espaces vacants, nous montrons que la réappropriation du territoire procure de multiples bénéfices. Loin d'être cantonnée aux domaines environnementaux et alimentaires, elle permet d'améliorer partiellement – mais non sans heurts – les conditions de l'habiter.

Dispositif méthodologique

La méthodologie choisie pour aborder ces problèmes, d'ordre qualitative, a été fondée sur cinq éléments-clés. Pour ce qui est de la production du matériau empirique, nous avons travaillé à partir d'observations (participantes ou non) et réalisé une soixantaine d'entretiens. Pour ce qui est du traitement des données, nous l'avons organisé autour de l'analyse de contenu, réalisée à l'aide du logiciel d'indexation thématique Nvivo, de la comparaison entre les deux cas d'études, et de l'interprétation, visant à évaluer l'impact des mobilisations et de la réappropriation du territoire. L'enquête de terrain a été réalisée au cours de trois séjours aux États-Unis entre 2011 et 2013, aboutissant, si on les cumule, à un temps passé sur le terrain d'environ une année.

Le travail d'observation directe a été dédié à la fois aux lieux de plein air (espaces verts, jardins communautaires, fermes urbaines...) consacrés aux pratiques environnementales et alimentaires citoyennes, et aux moments collectifs discursifs des associations étudiées (réunions internes ou publiques...). Il a été complété par des séances d'observation participante, où nous avons utilisé le volontariat (participation au travail agricole, organisation de soirées de levée de fonds) à la fois comme une tactique d'observation ; comme une condition d'accès à des informations, des individus et des réseaux ; mais aussi comme un moyen d'immersion dans les valeurs et les pratiques des enquêtés. Le biais lié à notre implication personnelle par le volontariat, inséré dans un système de don contre-don avec les enquêtés, nous a donné l'occasion de soulever le problème de la position ambiguë du chercheur qui se consacre à l'engagement citoyen et au militantisme. Finalement, la démarche adoptée s'est voulue à la fois « compréhensive » et « critique », partant des valeurs qui fondent l'action et des systèmes qui contraignent les acteurs, tout en étant attentive aux contradictions internes de la rhétorique militante ainsi qu'aux décalages entre discours et pratiques.

Plus de soixante entretiens ont été réalisés durant les séjours sur place. Le travail d'entretien a été guidé par la démarche hypothético-déductive que nous avons adoptée : les entretiens semi-directifs, menés à partir d'un guide d'entretien, ont ainsi permis d'orienter le discours des enquêtés vers le champ des thématiques et questions qui nous intéressait. Ils ont été effectués auprès de trois catégories d'acteurs : les

militants d'organisations « communautaires » environnementales et alimentaires ; les représentants d'institutions publiques ou privées environnementales et alimentaires ; et les habitants de ces quartiers, contributeurs occasionnels de ces mobilisations. Les chevauchements entre ces différentes catégories, les biais spécifiques induits par le statut des enquêtés, ainsi que leur degré de représentativité par rapport au reste de la population du quartier ont fait l'objet de notre attention critique.

Le traitement des données, soit l'étude et l'interprétation des discours et des pratiques, est passé d'une part par une analyse de contenu et un travail d'indexation thématique (via le logiciel Nvivo), et d'autre part par une confrontation avec la littérature scientifique et la littérature grise. Dans l'ensemble de ce traitement, une attention particulière a été accordée à la démarche comparative. Les critères que nous avons établis, rendant compte aussi bien de l'état de « crise urbaine » que de l'importance des mobilisations civiques environnementales ou alimentaires, ont permis d'engager une comparaison entre les deux quartiers. Il s'est néanmoins agi constamment de recontextualiser les différences entre ces deux cas dans une double divergence. D'une part en termes de dynamiques métropolitaines et de trajectoires urbaines d'une ville globale en croissance (New York) et d'une *shrinking city* en déclin (Detroit), et d'autre part en termes de prégnance des enjeux de justice environnementale à Hunts Point et de justice alimentaire à Jefferson-Mack, bien qu'ils soient présents sur les deux terrains.

Résultats principaux

Ce travail nous a permis d'aboutir à cinq résultats principaux.

(1) *L'essor des mobilisations civiques environnementales et alimentaires en quartier défavorisé constitue une réponse, non pas à la « crise urbaine », mais à une « crise urbaine de l'habiter », marquée par l'importance des « désordres », des « fardeaux environnementaux », et par une accessibilité alimentaire et environnementale diminuée.* Lors de notre enquête nous avons identifié les éléments qui ont rendu les enjeux environnementaux et alimentaires éminents pour les habitants mobilisés. Nous avons montré que les conditions de production du « quartier défavorisé » aux États-Unis ne sont pas seulement à l'origine de « désordres » matériels et sociaux. Elles ont aussi généré un quotidien marqué par l'importance des « fardeaux environnementaux », et par une accessibilité alimentaire et environnementale diminuée, ou ce que l'on pourrait nommer « crise urbaine de l'habiter ». C'est surtout l'expérience sensible de ces conditions, à la fois perçues comme hostiles et ressenties comme spatialement injustes par les enquêtés, qui a catalysé les mobilisations : nous pensons notamment à l'odeur des usines d'incinération des déchets, à la pollution de la rivière du South Bronx, aux déplacements pénibles pour aller faire ses courses ou à la médiocrité des denrées alimentaires trouvées à la station essence la plus proche.

(2) *Les mobilisations civiques environnementales et alimentaires apparaissent comme une nouvelle manière, à l'échelle locale, de configurer des enjeux raciaux, éducatifs, économiques, sociaux et politiques, ainsi que d'œuvrer au changement social.* Nous avons ensuite montré que le prisme environnemental et alimentaire permet une reconfiguration à la fois idéologique et stratégique des mobilisations. D'une part, en abordant des questions vitales, de sécurité alimentaire ou de pollution environnementale, les acteurs ouvrent des discussions sur des questions fondamentales telles que les inégalités d'accès aux services et aux

ressources. Ces mobilisations civiques apparaissent alors comme une manière inédite, à l'échelle locale, d'aborder des enjeux raciaux, éducatifs, économiques, sociaux et politiques. D'autre part, ce prisme permet aux associations de développer de nouvelles stratégies. Envers les habitants, elles servent à rassembler la « communauté » locale par-delà les distinctions raciales, et à proposer des initiatives bénéficiant à l'ensemble du quartier. Envers des acteurs publics et privés, les enjeux environnementaux et alimentaires, parce qu'ils apparaissent moins subversifs, sont utilisés comme une tactique de visibilité médiatique et d'obtention de financements.

(3) *Les mobilisations rendent compte de la prégnance des mouvements pour la justice environnementale ou alimentaire dans ces quartiers, mais aussi de l'existence d'une « nébuleuse communautaire environnementalo-alimentaire » plus large, influencée par les préceptes du développement durable urbain.* Un autre apport de la thèse a été de rendre compte du caractère hybride des mobilisations de justice environnementale et alimentaire, en termes d'affiliation idéologique et d'héritages, par l'identification de formes diversifiées et complexes de militantisme. Si les militants insèrent leurs luttes dans une critique du système capitaliste et de la production d'inégalités, il est évident qu'ils entretiennent un rapport d'une grande plasticité avec la notion de « justice ». Ils restent ainsi particulièrement perméables aux grands paradigmes contemporains tels que le développement durable, qui tend à inféoder la justice sociale et la protection de l'environnement à la croissance économique, sans pour autant y percevoir de contradictions.

(4) *La réappropriation des espaces vacants, désormais envisagés comme des opportunités, constitue le dispositif privilégié de ces mobilisations, permettant à la fois de créer des « lieux communs » et de lutter contre les effets négatifs de la vacance foncière.* Sur un plan territorial, l'enquête a montré que la réappropriation des espaces vacants constitue un dispositif novateur pour ces mobilisations. Les parcelles vacantes étaient traditionnellement perçues comme un stigmate de la crise urbaine, un symbole du traumatisme du déclin et une source de désordres matériels et sociaux. Elles sont désormais envisagées comme une opportunité pour expérimenter de nouvelles pratiques écologiques et agricoles « alternatives », créer des « lieux communs » et même lutter contre les effets négatifs de la vacance foncière. Dans un contexte de vacance du pouvoir politique et à l'heure où une parcelle coûte 500 dollars à Detroit, nous avons montré que cela n'en reste pas moins une opportunité ambiguë au regard des risques encourus en termes de spéculation foncière ou de *land grabbing*.

(5) *Les bénéfices en termes de conditions de vie sont pluriels, conformément à la dimension multifonctionnelle de la réappropriation du territoire. Loin de se cantonner aux domaines environnementaux et alimentaires, les initiatives observées modifient la situation foncière, économique et sociale du quartier, impactant le quotidien d'une partie des habitants. Cette réappropriation n'en est pas moins contestée, révélatrice de conceptions antagonistes de l'habiter urbain.* Nous avons montré le caractère tant pluriel que contesté des bénéfices de ces mobilisations. Par bien des aspects, les initiatives observées sont capables de modifier la situation foncière, économique et sociale du quartier. Elles apportent certes des bénéfices environnementaux (amélioration de l'accessibilité aux espaces verts, atténuation des « fardeaux », restauration des milieux naturels, services écosystémiques) et alimentaires (améliorer l'accessibilité, la sécurité et l'autonomie alimentaire, changer la culture alimentaire par l'éducation, acquérir des habitudes

alimentaires plus saines, augmenter la qualité et la durabilité alimentaires par l'agriculture biologique, fournir une alimentation culturellement et racialement plus appropriée), mais aussi fonciers (stabiliser ou augmenter la valeur foncière et/ou immobilière, ralentir l'hémorragie démographique, atténuer le sentiment d'insécurité, embellir le paysage), économiques et sociaux (renforcer les liens sociaux de proximité et développer un sens de la « communauté », fournir un réseau d'entraide, favoriser les liens intergénérationnels, créer des emplois « verts »). Elles n'en constituent pas moins des réponses partielles, aux bénéfices parfois embryonnaires, qui portent en elles des dynamiques contrastées, telles que les risques d'écogentrification à Hunts Point ou d'éviction à Jefferson-Mack dans le cadre d'un rétrécissement urbain planifié. Les débats sur l'agriculture urbaine rendent compte quant à eux d'une hostilité de la part de certains habitants qui ne se limite pas seulement à des questions de nuisances, mais cristallise des conflits concernant le type de « nature » acceptable en milieu urbain, le choix d'un système économique et politique agroalimentaire, le rapport à la croissance ou la décroissance urbaine et, au fond, le modèle d'urbanité qui est en jeu.

In fine, dans le South Bronx comme à Detroit, par-delà la marginalité des pratiques, les limites potentielles de leurs bénéfices, le difficile avènement de la justice environnementale et alimentaire, la construction chaotique d'un commun contesté, c'est peut-être la perspective écologique qui permet de donner le plus de sens à ces mobilisations et à leurs tentatives de réappropriation du territoire. À l'heure où se pense la « transition » vers un monde post-pétrole, aux ressources limitées et aux conflits climatiques latents, s'essayer aux pratiques alternatives environnementales et alimentaires apparaît pour le moins approprié, sinon indispensable.